

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 79 (1934)
Heft: 5

Artikel: La couverture des frontières
Autor: Léderrey
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341569>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La couverture des frontières.

La réorganisation d'une armée doit se baser sur l'étude de facteurs internes (ressources en hommes, en moyens financiers et matériels) qui conditionnent les possibilités, mais en premier lieu sur l'examen de facteurs externes qui dictent les nécessités.

La situation internationale et la Conférence du désarmement sont de ces derniers. Si l'une n'est guère rassurante, l'autre se meut à travers d'énormes difficultés prouvant à l'évidence que « l'organisation de la Défense Nationale et l'organisation de la Paix Internationale sont solidaires » comme l'écrivait Jaurès, le grand chef socialiste.

Notre système de milices ne se prête pas à une action offensive au delà de nos frontières, c'est connu. Mais ce qu'il importe de savoir aussi, c'est que la tâche défensive dévolue à notre armée tend à devenir toujours plus difficile et nécessite constamment la revision de nos moyens, aux fins d'en tirer le plus grand parti possible.

L'ami d'aujourd'hui peut être l'ennemi de demain, aussi convient-il d'étudier objectivement nos différents fronts pour être au clair sur ce que pourraient tenter des armées avoisinantes désireuses de s'en prendre à nous, seuls, ou simplement d'emprunter notre territoire.

Pas n'est besoin d'un examen détaillé pour que ne s'impose au premier plan le développement sensationnel de l'*aviation* (avec ses moyens d'attaque par bombes explosives ou gazogènes) et celui, non moins redoutable, des *engins motorisés* (canons et armes automatiques véhiculés sur des chars de combat de toutes tailles et des autos-mitrailleuses, cuirassées et libérées chaque jour davantage de la tyrannie du réseau routier).

A ne considérer que ces deux moyens de lutte, on en déduit facilement que l'envahisseur tentera une *attaque brusquée* visant, sinon à empêcher la mobilisation du gros de l'armée, du moins à la retarder, visant aussi, par l'affolement de la population civile, à exercer une pression défaitiste sur les autorités. C'est bien ce qu'à prévu notre S. C., dont l'article premier déclare que c'est à « repousser une agression, *engagée probablement par surprise*, que nous devons nous préparer. »

Nulle part ailleurs une offensive de ce genre n'aurait, en cas de réussite, des conséquences plus funestes qu'en Suisse et pourtant nul pays n'y est plus exposé. Les raisons ?

1° l'exiguité du territoire met les centres vitaux (arsenaux, dépôts, magasins d'armée, fabriques, nœuds de communication importants, centre politique) à quelques heures de la frontière, comme pour inviter à un coup de main ;

2° les effectifs renforcés entretenus par les armées étrangères sur leurs frontières (qui sont aussi partiellement les nôtres) peuvent agir instantanément sans grand apport de réservistes ;

3° l'envahisseur, au cas, le plus probable, où il ne viserait qu'à emprunter notre territoire, est forcé d'agir vite, s'il veut surprendre son adversaire principal.

Tout porte à croire que l'attaque par surprise se déclancherait simultanément par la voie des airs et par terre.

Si vaste que soit notre *frontière aérienne* — puisqu'elle représente un plafond étendu sur l'ensemble du territoire — la surface englobant les objectifs vulnérables n'en reste pas moins petite pour une aviation étrangère. Ces objectifs, étant donné leur faible portée, seront rapidement atteints ; leur repérage sera d'autant plus aisé que vallées et chaînes de montagnes, lacs, fleuves et rivières, routes et chemins de fer dont notre pays est si largement pourvu, sont autant d'indicateurs qui guideraient les avions envahisseurs.

Le danger aérien, malgré son importance, ne nous retiendra pas longtemps, car les troupes de garde à la frontière ne pourront guère que le signaler. La parade ne sera efficacement organisée qu'à l'intérieur du pays¹.

Voyons ce qu'il en est du *danger terrestre*.

La défense stratégique à laquelle nous sommes résolus... et condamnés ne saurait impliquer, sous peine de désastre à plus ou moins brève échéance, une attitude passive. « Partout où la montagne forme frontière, notre armée pourra, sans danger de rupture ni d'enveloppement, tenir des fronts étendus et obliger l'ennemi à recourir d'emblée à la guerre de position » dit notre S. C. (art. 8), puis il ajoute : « Dans les régions où la guerre de position ne saurait amener le succès, notre armée recherchera la *guerre de mouvement*. Là aussi notre première résistance sera poussée très en avant, à la frontière. Elle prendra la forme d'un combat en retraite destiné à gagner du temps, à user les forces de l'ennemi et à déranger ses combinaisons par des contre-offensives. Ainsi, sur de grands fronts, on économisera les effectifs pour réunir les forces là où nous voudrions tenir ou attaquer ».

On ne saurait exposer plus clairement le procédé que nous comptons employer, ni mieux faire ressortir l'importance des positions « partout où la montagne forme frontière » et là où notre « première résistance sera poussée très en avant. » Remarquons en passant qu'avant de prendre « la

¹ Bornons-nous à rappeler que la défense anti-aérienne doit être active et passive.

Nos avions, organes de défense active, auront mission de contre-attaquer.

La défense passive est constituée tout d'abord par des engins de feu (canons et mitrailleuses spéciaux) en surveillance autour des objectifs importants, puis par les masques antigaz et des abris étanches — voilà du travail pour chômeurs ! — offrant à la population civile une protection contre les bombes tant explosives que gazogènes.

Le corollaire indispensable de cette organisation est un système d'observation et de renseignement tissé comme une vaste toile d'araignée sur tout le pays, dès le temps de paix, aux fins d'alerter la *défense antiaérienne* dans les directions dangereuses. Mentionnons aussi la nécessité de surveiller toutes les places d'atterrissage, même de fortune, puisque l'aviation moderne est capable de transporter au delà des frontières terrestres des individus isolés, chargés d'espionner et, ce qui est plus grave, des détachements de destruction. Les troupes affectées au service territorial n'auraient donc pas que des tâches de tout repos.

forme d'un combat en retraite » cette première résistance, *indispensable à la mise sur pied de notre armée*, doit consister en une défense opiniâtre de chaque centimètre carré de terre suisse.

Ce point nettement établi, examinons les moyens susceptibles de rendre notre résistance plus efficace et procédons dans l'ordre suivant : fortifications, destructions évacuations, troupes spéciales de couverture.

A. FORTIFICATIONS.

Une muraille de Chine n'est plus de nos jours la couverture idéale. Au reste un mur, si haut soit-il, peut toujours être franchi si l'on y met le temps et s'il n'y a que des effectifs insuffisants pour le défendre. Le développement de nos frontières est tel qu'en établissant toute notre armée en bordure, sur cette muraille supposée, nous aurions un homme environ par 10 m. C'est dire combien il serait facile à un agresseur d'attaquer en forces sur un point et de rompre ce cordon devenu aussi symbolique que celui qui s'offre aux ciseaux de l'officier inaugurant une route.

La fortification moderne aux frontières se borne, dans tous les pays, à barrer ou à flanquer les points de passage forcés les plus importants ou encore à canaliser l'envahisseur dans des directions déterminées. Elle est caractérisée par des casemates en béton et des tourelles blindées renfermant des canons et des mitrailleuses qu'elles protègent, ainsi que leurs servants. Des abris et des passages, souterrains ou soustraits aux coups de l'assaillant, permettent à la garnison de se refaire ou de se déplacer en sécurité. Les grands ouvrages destinés à tenir, bien qu'investis, sont parfois (avec leurs magasins, boulangeries, ateliers, centrales électriques, salles d'opération, etc.) de vraies cités souterraines qui doivent pouvoir se suffire à elles-mêmes.

Les fortifications modernes n'ont pas seulement le désavantage d'occasionner de lourdes dépenses. Les garnisons qu'elles cristallisent seraient parfois plus utiles

ailleurs. Elles doivent en outre revêtir, partiellement du moins, un caractère de permanence qui serait un sérieux inconvénient pour la Suisse. La sécurité que procure la fortification est souvent trompeuse, car tout perfectionnement d'un moyen de défense entraîne l'étude d'un moyen d'attaque susceptible d'en venir à bout : les événements d'août 14, en Belgique, sont là pour en témoigner. Même si la Suisse avait l'intention, comme on le lui a suggéré, de développer son système de fortifications-frontière, l'état actuel de tension internationale lui rendrait la chose fort difficile : elle n'éviterait l'accusation de partialité, voire d'abandon de neutralité, qu'en créant des ouvrages fort dispendieux sur tous les fronts.

Nous n'avons envisagé que la fortification dite — tant à cause de son envergure, de la solidité de sa construction, que de la garnison qui doit l'occuper — *permanente*.

D'autres ouvrages, rentrant dans le cadre de la fortification *semi-permanente*, pourraient n'être mis en chantier qu'au début d'une mobilisation de guerre, conformément aux plans élaborés en temps de paix. Si certains de ces travaux auraient chance d'être terminés à l'intérieur du pays, il est peu probable que l'envahisseur nous laisse achever, voire entreprendre, ceux qui devraient l'immobiliser à la frontière.

Alors quoi ? Faut-il renoncer complètement à renforcer notre sol par des ouvrages ? Ce serait faire fi d'un des rares et principaux avantages offerts au défenseur. Si la fortification permanente dépasse le cadre de nos possibilités, si la fortification semi-permanente, telle que nous l'avons exposée, risque de rester à l'état de projet, il faut chercher autre chose. La crainte d'innover ne doit pas nous retenir car si nous étudions les armées étrangères, c'est moins pour nous battre comme elles que pour nous battre contre elles.

La grande variété du terrain à nos frontières du Rhin, du Jura et des Alpes nécessite des travaux fort différents, dans le détail desquels nous ne saurions entrer. Tantôt il

s'agira de vraies positions de couverture, tantôt de petits ouvrages disséminés.

En tout état de cause, des plans doivent être établis dès le temps de paix : plans de fortification régionale, dans chaque secteur de la frontière, plans de détail pour chaque ouvrage.

Puisqu'il nous est loisible de déterminer les moyens nécessaires à la couverture des frontières, rien ne s'oppose à l'élaboration de plans de feux d'arrêt plaqués sur des obstacles dont nous devrions également préparer la construction ou la destruction.

Dès le temps de paix également, nous estimons que sapeurs et chômeurs devraient entreprendre la construction d'un certain nombre d'ouvrages embryonnaires, représentant le gros œuvre des plans dont ils seraient extraits. Le plan devrait pouvoir être achevé à bref délai et au moindre danger. Il s'agirait d'abris, de nids pour différentes armes, en particulier pour F. M. et mitrailleuses, bétonnés ou taillés dans le roc. Certains de ces ouvrages placés à ras le sol pourraient être recouverts de terre : quelques coups de pioche devraient suffire à les rendre utilisables.

Mais, objectera-t-on, vous allez renseigner l'ennemi ! Voyons cela !

Les positions qu'il s'agit de tenir et par conséquent de fortifier sont celles qui barrent les voies d'invasion et les voies d'accès à nos centres vitaux. La configuration topographique du pays nous les impose et les précise au fur et à mesure que nous approchons de la frontière. La carte les indique, à nous comme à l'ennemi.

Ce dernier connaît donc nos positions de couverture, même si nous ne les lui révélons pas par des travaux. Le fait de les désigner plus clairement à son attention est un inconvénient, certes, mais sans grande importance, tant qu'il est incapable d'en détruire les ouvrages par ses moyens ordinaires. Et puis cet inconvénient n'est-il pas primé par l'avantage d'organiser plus sérieusement cette première résistance, à défaut de laquelle tout notre système de

défense serait irrémédiablement compromis ? par l'avantage aussi de manifester de façon positive notre intention — prévenir vaut mieux que guérir — de défendre à outrance chaque pouce de notre sol ?

B. DESTRUCTIONS.

Notre S. C. (art. 3) prévoit aussi « la préparation des *destructions méthodiques*, qui seront effectuées sur les territoires menacés ». En regard de la question des fortifications, celle des destructions effectuées dès la frontière revêt une importance telle que le général Normand, dans un ouvrage fortement documenté ¹, a pu écrire : « Admettons maintenant qu'au lieu de créer leurs places de Liège et de Namur, les Belges, dont l'armée est hors d'état de lutter seule contre l'Allemagne, aient imaginé de les retarder jusqu'à l'arrivée de secours étrangers par des *destructions massives*... L'ennemi n'aurait-il pas été retardé *au moins autant* que par les forteresses ? »

En écrivant cela, le général Normand ne songeait qu'aux destructions de tunnels, de viaducs et de ponts sur les voies ferrées. Ce qu'il dit par la suite nous intéresse au plus haut degré : « Supposons en outre les routes également détruites, ouvrages d'art, parfois entonnoirs, etc... Supposons enfin quelques détachements tirant des coups de feu à l'approche de l'ennemi, près de ces points bouleversés... Quel eût été le trouble produit chez l'ennemi ? Et supposons en dernier lieu, que dans une situation analogue aujourd'hui, les avions soient encore venus arroser de bombes les chantiers de réparations, troublés d'autre part par des mines retardées ², on eût non seulement obtenu le délai nécessaire pour replier tout le matériel et les ressources du pays, mais on réalisait encore des économies d'hommes et d'argent, avec le gain de temps ».

¹ « Destructions et dévastations au cours des guerres », Paris, Berger-Levrault.

² De ces mines placées par les Allemands sur les voies ferrées de la région de Noyon, certaines n'éclatèrent que trois semaines, d'autres un mois après leur recul.

Il est pénible, certes, d'opérer des destructions sur son propre territoire, mais c'est une calamité moindre que l'invasion. Agir à temps, avec vigueur et sans ménagements sont les conditions d'un succès que le général Normand surestime peut-être lorsqu'il écrit : « Par la destruction de 20 tunnels et de 80 ponts, l'invasion allemande se détournait sans doute de la Belgique et, prenant le taureau par les cornes, fonçait droit sur la France. »

Il n'en reste pas moins — de nombreux exemples cités par l'auteur en font foi — que les destructions contribuent dans une large mesure, sous certaines conditions que nous allons examiner, à la tâche retardatrice des troupes de couverture.

1^o L'explosif, qui est de l'énergie mécanique concentrée, « transforme la force dynamique de l'ennemi en force statique ». Plus heureux que l'artilleur, le sapeur le place toujours au but, mais à la main : il faut donc *protéger* les travailleurs. L'avance rapide des Allemands en Belgique a interdit cette protection. Conséquences : les voies ferrées ne purent être mises sérieusement hors d'usage.

2^o Les destructions doivent être *massives* et *durables*. C'est ainsi que l'ont compris les Allemands lors de leur repli stratégique de mars 1917. Forts des expériences du début de la guerre qui leur montrèrent les destructions insuffisantes opérées par les Français, les Belges et les Russes, c'est « un sabotage vraiment colossal » qu'ils organisèrent.

« Pour retarder notre poursuite, écrit le général Normand, les Allemands exécutent sur les voies de communication des destructions d'une ampleur impressionnante, qui laissent loin derrière elles tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour. Personne ne saurait leur dénier en cette matière un remarquable esprit d'initiative : non contents de faire sauter tous les ponts, même les moindres, ils boursouflent les routes, presque à chaque kilomètre, de nombreux et gros entonnoirs, avec de puissants fourneaux ; ils détruisent ou empoisonnent les sources, les puits, les points d'eau ; ils obstruent ou rompent les voies navigables. Ils anéantis-

sent même les ressources du pays, le transforment en désert : ce sera le glacis de leur position Hindenbourg. Destructures toutes faites à fond et en profondeur.

» Comme résultat, nos divisions ne sont pas seulement retardées ; elles sont séparées de leurs trains régimentaires, souvent même de leurs trains de combat et de leur artillerie. Elles mettent cinq jours, sans être inquiétées par l'ennemi, pour atteindre le front nouveau, à environ deux étapes en avant. Et il faut plus d'un mois pour rétablir une viabilité sommaire sur le réseau routier reconquis. »

L'exposé des mesures que préconise, en conclusion de son livre extrêmement intéressant, le général Normand, nous donnera l'occasion de citer d'autres exemples. Dès maintenant, soulignons que les destructions doivent être faites *à fond, en profondeur* et s'étendre à *tout ce qui peut être utile à l'ennemi*.

Avant 1914, on se bornait à démolir quelques parties, par exemple, d'un pont. Les Allemands n'ont laissé en 1917 et 1918 ni travée, ni culée, ni pile, ni fondation, en bref, rien qui puisse servir. Tout le terrain devant la position Siegfried avait été rasé méthodiquement sur une profondeur de 12 km. Ludendorf, constatant que les Français en furent considérablement gênés dans leur poursuite et dans la préparation de l'attaque, remarque : « Le commandement (allemand) eut ainsi la possibilité de défendre ce secteur pendant tout l'été et une grande partie de l'automne, avec des divisions fatiguées, occupant de larges fronts, si bien qu'il put récupérer des forces suffisantes pour les autres opérations de 1917. »

3° « De même qu'un obstacle passif non battu ne compte pas, puisqu'on peut le supprimer ou le franchir, il ne suffit pas de détruire, il faut *animer la destruction* ». Les moyens ?

- a) Fixer le front d'arrêt immédiatement derrière la zone des destructions, de manière à la battre par le feu ;
ou alors
- b) laisser devant ou derrière l'ennemi des détachements

retardateurs chargés d'empêcher la remise en état ;
aux mêmes fins

c) faire intervenir des concentrations de feux de l'artillerie ou

d) des avions.

4^o Les travaux doivent être échelonnés, d'après un *ordre d'urgence* établi par le haut commandement.

Le général Normand prévoit d'abord, dans certains cas, une *destruction minima*, permettant d'obtenir à bref délai une brèche suffisante, suivie, dès que le temps et les moyens le permettent, de la *destruction complète*. Il envisage ensuite, dans une zone déterminée, la préparation d'une « *série minima* de destructions constituant un barrage continu et comportant une brèche sur chaque voie de pénétration. Ces brèches doivent du reste se conjuguer pour interdire toute variante d'itinéraire, de sorte que la série minima constitue une première sécurité. Les destructions à ajouter à cette série minima pour réaliser la destruction totale de la zone dont il s'agit et vers laquelle *on doit toujours tendre* forment la *série complémentaire* ; elles peuvent être classées par ordre d'urgence ».

Les destructions de la série minima « forment un tout au-dessous duquel il n'est pas possible de descendre sans *réduire à néant le résultat militaire cherché* ». En résumé, il faut donc un *plan de destruction*, méthodiquement établi, d'après les nécessités et les possibilités, puis des *préparatifs*, ajouterons-nous, poussés suffisamment loin, pour que, en cas de guerre on soit assuré de pouvoir détruire avec un minimum de moyens et dans un minimum de temps.

5^o Les travaux de destruction étant préparés, une question très délicate se pose : *à quel moment faudra-t-il opérer et qui donnera l'ordre de détruire ?*

La destruction des ouvrages d'art munis de dispositifs permanents avait été préparée minutieusement en France et sensiblement comme chez nous. Au début de la retraite, en 1914, les destructions prescrites par le grand quartier

général ou les autorités déléguées sont exécutées à temps. Mais lors du repli général : « le commandement, ignorant le front exact, ne peut plus donner les ordres que justifient les circonstances ; les détachements de mise en œuvre, *sans liaison avec les autorités territoriales ou les Armées*, sont submergés » et les destructions ne se font plus qu'imparfaitement : « Au total, sur 25 ouvrages enquêtés en septembre 1914 par le général Hirschauer, 12 seulement ont sauté. Pas d'ordre de chargement, ni d'ordre de mise de feu. »

Conclusion : « Il faut une organisation stricte, sûre et connue de tous pour éviter les flottements, les oublis, les erreurs » sans toutefois que l'on puisse être certain de les éviter. L'affolement est inhérent aux situations troubles.

Malgré toutes les mesures de prudence, « malgré les visites annuelles des dispositifs permanents par les officiers chargés de leur mise en œuvre à la mobilisation, la plus grande confusion règne dans les ordres au moment de l'invasion : « chargez, déchargez, détruisez, ne détruisez pas, rechargez... » Voilà qui donne à réfléchir !

Au risque d'allonger par trop le présent article, il nous paraît d'autant plus intéressant d'énumérer, avec le général Normand, les différents travaux de destruction, que nos officiers sont peu orientés sur ce sujet.

Les *voies de communication* viennent en tête par ordre d'importance. Dans une région où leur densité est normale « il faut compter approximativement un dispositif de mine par deux kilomètres carrés de la zone à détruire. Chaque dispositif exige en moyenne une tonne d'explosifs et 100 à 150 journées de travailleurs ». Le « Règlement français sur la manœuvre et l'emp'oi du génie » apprécie comme suit le rendement : « Le rétablissement complet des voies de communication détruites exigera de la part de l'ennemi environ dix fois plus de personnel, cent fois plus de matériel et un temps de deux à cent fois plus grand selon la nature des destructions. »

Le destructeur peut employer tout son personnel en profondeur, par petits chantiers disséminés ; le réparateur

doit concentrer ses efforts successivement : il offre de gros rassemblements en cible aux canons et avions.

A. Routes.

a) *Ouvrages d'art.* Faire, comme en fortification, des travaux progressifs utilisables à tout moment.

Barrer d'abord sur un même front toutes les routes d'un secteur.

Approfondir ensuite sur des lignes successives.

Augmenter enfin la valeur de chaque obstacle.

La destruction des ponts et piles en maçonnerie est facile s'il y a des dispositifs préparés, très longue en cas contraire. Il faut atteindre les fondations des piles ou des culées, au-dessous du niveau de l'eau, car c'est leur suppression qui complique le plus la réparation.

b) *Infrastructure.* Pratiquer des brèches de route d'une vingtaine de mètres de long et 3 m. au moins de profondeur. Détruire les carrefours.

Labourer les routes avec des défonceuses attelées ou remorquées.

B. Voies ferrés.

a) *Ouvrages d'art.* Ponts, comme ci-dessus.

Tunnels : destruction extrêmement efficace. « Il faut que la montagne au-dessus soit ébranlée par le volcan, au point que la restauration du souterrain soit plus difficile que la construction d'un nouveau terrain vierge. Pour cela, laisser dans l'intérieur des locomotives, wagons, etc... dont on brisera les essieux. »

b) *Superstructure.* Détruire d'abord les appareils d'alimentation en eau, les pylônes, les aiguillages des signaux, les essieux des locomotives et des wagons (si l'on ne peut enlever le matériel roulant).

La suppression de la voie complique terriblement la réparation des ouvrages d'art. Obliger les équipes de réparation à un travail de démontage préalable aussi long que la pose. « Un kilo d'explosif tous les deux joints suffit pour fausser tous les rails, pour en exiger la recoupe. »

c) *Infrastructure.* Créer par explosion des entonnoirs pour volatiliser le ballast, puisqu'il est impossible de l'enlever. Utiliser des mines à retardement. Détruire les remblais sur une grande longueur.

C. Rivières et canaux.

Crever les digues, détruire les ponts, abattre des arbres en travers, couler les bateaux de préférence chargés, provoquer des inondations.

Détruire les écluses, les vannes de fond, les barrages.

D. Lignes télégraphiques et téléphoniques.

Enlever les appareils, briser les piles, brûler ou scier les poteaux, couper les fils sur de grandes longueurs, espacées, incendier les centraux.

Comme on le voit par cette énumération, les Français ont appris des Allemands que, seules, des destructions massives, exécutées par des troupes nombreuses et bien outillées sont vraiment utiles. A notre tour de tirer cette leçon que moins on dispose de troupes spécialisées, plus il est nécessaire de s'y prendre à temps, dès le temps de paix, pour préparer un plan aussi complet que possible et les moyens de l'exécuter rapidement. Le général conclut que si les destructions réalisées en 1914 ont été « si sommaires, c'est précisément en partie parce que le génie ne disposait que de ses ressources de campagne ». « Il appartient à l'échelon Armée, puisqu'un plan de destruction est une opération d'Armée, de faire les prévisions, les approvisionnements ¹ ».

C. EVACUATIONS.

Le général consacre son dernier chapitre aux *destructions industrielles* (mines, usines métallurgiques, hydrauliques et électriques). Nous ne les citons que pour mémoire et parce que la question des stocks qu'elles soulèvent nous amène aux évacuations prévues à l'art. 308 du S. C.

Si « l'honneur militaire est atteint en cas de non destruction de matériel de guerre abandonné à l'ennemi », il conviendrait de préciser ce que l'on entend par matériel « de guerre ». Pour le matériel appartenant à l'armée, c'est clair, mais le territoire renferme quantité de ressources

¹ Relevons encore quelques suggestions du général Normand.

« Les mises de feu doivent être multiples, conducteurs protégés contre le bombardement, aussi bien pour échapper à une explosion prématurée que pour éviter un raté à la dernière heure.

» Le génie est responsable de la réussite technique... L'ordre de mise à feu doit lui être donné par écrit.

» En cas d'absence et de défaillance des liaisons, la destruction sous la pression ennemie doit toujours être faite.

» Tout dispositif de mine chargé doit être gardé, face à toutes les directions. »

et l'industrie fournit pas mal de produits aussi nécessaires à la population civile qu'utilisables par l'ennemi.

Dans certaines régions pauvrement peuplées, il sera avantageux d'évacuer tous les civils et toutes les ressources possibles, le reste, y compris les citernes, devant être détruit. Ailleurs, on fera la part des besoins de la population non évacuée, mais tenant compte du relâchement forcé de son activité, on se gardera d'abandonner des moyens que l'ennemi pourrait utiliser contre nous (matériel roulant, essence, scieries, etc...) et que, dans sa retraite, il ne commettrait pas la faute de nous laisser intacts.

De tout ceci ressort clairement la nécessité de déterminer en temps de paix déjà et dans chaque région, ce qui sera évacué ou, en cas d'impossibilité, détruit et par qui ? (détachements de destruction et d'évacuation).

D. LES TROUPES DE COUVERTURE.

Le succès de la couverture des frontières dépend de deux conditions : *arriver à temps, avec des moyens suffisants.*

Si nous voulons par prudence examiner toutes les éventualités, la pire d'entre elles serait celle, bien invraisemblable, où rien n'aurait laissé prévoir un conflit, où nous apprendrions soudain qu'un envahisseur en armes a franchi nos frontières. Pour être rapide, sa progression ne saurait s'opérer que le long des voies de communication importantes. Entre les colonnes il y aurait donc des îlots à l'intérieur desquels les soldats devraient être en mesure de se réunir en détachements et d'agir, au besoin individuellement, sur les derrières de l'ennemi.

Normalement, les hostilités n'éclateront pas comme l'orage dans un ciel tout à fait calme.¹ Il y aura des indices. Notre S. C. va très loin lorsqu'il dit (art. 1, 6^e alinéa) : « Des circonstances particulières, nées de la situation de la Suisse et, par ce fait, indépendantes de notre volonté, nous imposent l'obligation de mettre sur pied toutes nos forces au moindre danger. »

¹ C'est le cas contraire qu'envisage notre première étude. (Réd.)

« Toutes nos forces » c'est beaucoup, c'est même trop, si la crainte de cet arrêt de la vie nationale risque d'inciter nos autorités à retarder le moment de la mise sur pied. La création de *troupes de couverture spéciales* (autres que le Ist. incapable de suffire aux besoins actuels) semble être une nécessité. Sans troubler de façon appréciable la vie du pays, on pourrait les lever *très tôt*, car la notion du « moindre danger » est très relative.

Relative également est la notion des « moyens suffisants », car l'ennemi, seul, est capable de démontrer si la défense qu'on lui oppose est suffisante ou pas. Ce qu'il faut entendre par moyens « suffisants » ce sont tous les moyens dont ces troupes de couverture auraient besoin pour se tirer d'affaire, seules, sans nul autre concours, aux fins de protéger la mobilisation générale et de permettre aux divisions d'intervenir complètement organisées et organiquement complètes.

Rien ne serait plus funeste que d'engager des unités, en quelque sorte au compte-goutte, au fur et à mesure de leur mobilisation.

Il devient dès lors évident, si l'on admet ce point de vue, que les troupes de couverture *ne doivent pas faire organiquement partie des divisions*. Un autre général français remarque fort judicieusement dans son attachante étude ¹ : « La couverture est partie d'un tout, démolir le corps du bâtiment pour construire la clôture n'est pas une solution. »

« Les populations frontières, dit-il ailleurs, les premières menacées, paraissent désignées pour se lever aussi les premières contre l'agresseur. » C'est l'évidence même. Aussi pensons-nous qu'il y aurait lieu, tout autour de nos frontières, de tracer, à l'intérieur du pays, une ligne arrière englobant les effectifs paraissant nécessaires à la couverture. Les soldats recrutés dans cette bande de territoire constitueraient les *troupes de couverture* qui, nous le répétons, seraient des formations indépendantes des divisions, destinées, elles, à la manœuvre.

¹ Général Tarde. La garde de nos frontières. Paris, Lavauzelles.

Ces troupes de couverture engloberaient les hommes de l'élite, de la landwehr, du landsturm et des services complémentaires. Par cette fusion de toutes les classes d'âge, on n'obtiendrait pas seulement le *nombre*, mais aussi la mise en *valeur* de ces éléments que la pensée de défendre leur foyer et le coin de terre qui leur est cher rendrait plus tenaces, que la pratique journalière de la région rendrait plus confiants et plus habiles, auxquels le sentiment de se connaître donnerait plus de cohésion.

Cette cohésion, selon le général Tarde, est la qualité essentielle d'une troupe de couverture. En vue de la réaliser antérieurement à l'action, pour permettre à ces hommes « d'affronter dès la première heure de la guerre, la terrible épreuve du feu », le général propose de les astreindre à douze jours d'exercice chaque année — dirait-on qu'il parle de la France ? — par périodes d'un à deux jours, à date variable, fixée de façon à concilier les exigences militaires avec les commodités de la vie civile. Les convocations se feraient par alarme au son des cloches ou par ordre d'appel et chaque homme rejoindrait son poste comme il le ferait en cas de guerre.

Pour amalgamer toutes les classes d'âge, il semble bien que nous devrions recourir à leur mobilisation simultanée. Cette mobilisation générale des troupes d'un secteur troublerait quelque peu la vie régionale, mais comme elle n'aurait pour objet que de vérifier le jeu du plan de défense, pas ne serait besoin d'y recourir souvent, ni longtemps : un à deux jours pourraient suffire.

En revanche, des mobilisations partielles seraient indispensables pour amener chacun à connaître son rôle « au point de le posséder dans ses réflexes et de pouvoir le remplir en quelque sorte d'instinct de jour et de nuit ». Ces mobilisations partielles seraient les cours de répétition locaux des unités de l'élite et de la landwehr et les périodes de plus courte durée nécessitées par l'instruction du landsturm et des services complémentaires. Ces périodes pourraient chevaucher sur certains cours de répétition. Pour

ne pas augmenter la durée totale du service, il suffirait de remplacer un des cours par de brèves périodes d'une durée totale équivalente.

Si les opérations devaient, en cas de guerre, se dérouler sur un autre front, rien n'empêcherait de récupérer les hommes de l'élite et de la landwehr pour les verser, soit par unité, soit par fraction, soit isolément dans l'armée de campagne. Aux fins de ne pas perdre le contact avec celle-ci et de se préparer à cette éventualité, les troupes de couverture appartenant à l'élite feraient quelques cours de répétition avec les divisions.

Mais, trêve de suggestions qui nous entraîneraient dans trop de détails. Ce qui importe c'est de trouver un moyen d'organiser solidement les troupes de couverture et de les instruire de telle sorte que chacun s'identifie « avec un *emploi, une arme, un poste* déterminés » et se familiarise « intimement avec son voisin de droite et son voisin de gauche et surtout avec ses chefs immédiats ».

Ces chefs immédiats devraient être sur place, évidemment. Dans certaines régions, en montagne, par exemple, la *question des cadres* ne sera pas toujours facile à résoudre. Peut-être y aurait-il lieu de choisir les instituteurs et les fonctionnaires tenus d'y résider parmi les officiers et les sous-officiers.

Les troupes de couverture formeraient des détachements de force variable et dont les effectifs seraient déterminés par l'importance de la voie ou des faisceaux de voie d'invasion qu'il s'agirait de barrer. En principe chacune de ces voies verrait se cristalliser en des points déterminés les hommes qui la bordent.

Le secteur dévolu à chaque détachement serait limité latéralement par les secteurs voisins et en profondeur par la ligne arrière englobant les effectifs jugés nécessaires.

Tout détachement devrait comporter :

a) la troupe de couverture proprement dite outillée de façon à pouvoir *renforcer le terrain* et dotée des moyens de combat propres à *le défendre* ;

b) des subdivisions de spécialistes (sapeurs et hommes de métier de toutes les classes d'âge, services complémentaires inclus) chargées l'une des *destructions*, l'autre des *évacuations* ; feraient partie de ces subdivisions les ingénieurs, contre-maîtres et ouvriers spécialement indiqués pour agir dans telle usine, fabrique ou chantier qu'ils connaîtraient pour y travailler, même s'ils étaient incorporés originellement ailleurs que dans les troupes de couverture. Chaque subdivision, comme chaque individu devrait être familiarisé avec sa mission.

Tout détachement devrait en outre agir en étroite liaison :

a) avec les *douaniers*, chargés de contrôler la circulation à la frontière ;

b) avec la *police* et les *autorités civiles* auxquelles incombe la surveillance des étrangers domiciliés dans son secteur.

Le commandant de secteur devrait, à un moment donné, exercer l'autorité absolue dans sa région considérée comme mise en état de siège. Tous les moyens humains et matériels seraient alors à sa disposition. On conçoit que ce rôle d'importance nécessite une préparation et une activité telles que, à elles seules, elles suffiraient à justifier la réorganisation de la couverture frontière.

Arrivé au terme de cet exposé, nous savons que notre façon d'envisager la couverture des frontières prête le flanc à de nombreuses critiques. Malgré cela nous osons soutenir que la préparation de tout notre territoire — et non seulement de la zone frontière — devrait être poussée dans le même sens. La Suisse devrait être considérée comme un vaste camp retranché où les positions de défense connues devraient être aménagées comme nous l'avons déjà indiqué pour le renforcement du terrain. L'artillerie étudierait ses emplacements et préparerait des cartes de tir. L'aviation nous livrerait d'excellentes cartes panoramiques, munies de coordonnées et permettant à un simple caporal de

réscudre tout au moins le problème topographique posé par la liaison infanterie-artillerie. L'autre problème, celui des transmissions, verrait sa solution bien simplifiée par l'extension d'un vaste réseau de postes colombophiles à laquelle participeraient jusqu'à la frontière les autorités locales, les écoles ou des citoyens sûrs.

L'argument le plus sérieux que l'on puisse opposer à notre conception serait de dévoiler certaines mesures à l'ennemi.

A cela nous répondrons : même si l'ennemi lit dans notre jeu, on peut toujours gagner la partie, à condition d'avoir de bons atouts en main.

Ces atouts nous les avons. A nous de vouloir les utiliser. On nous permettra de les résumer pour conclure :

1° L'organisation de troupes de couverture, indépendantes des divisions, dotées de dépôts renfermant des munitions, des explosifs, l'armement collectif et le matériel nécessaire à l'activité de détachements composés de toutes les classes d'âge.

2° Le renforcement du terrain, poussé aussi loin que possible, dès le temps de paix, pour permettre aux troupes de couverture de se cramponner au sol plus solidement et plus longtemps.

3° Les destructions et les évacuations préparées sous forme massive, par des détachements spécialement formés et instruits, de façon à ralentir efficacement la poussée de l'ennemi, au cas où les troupes de couverture devraient céder du terrain.

Deux guerres qui se suivent ne se ressemblent jamais. Ce phénomène est dû en grande partie aux changements intervenus dans les moyens matériels de lutte. Les engins motorisés ne jouèrent qu'un rôle épisodique dans le passé, mais à l'avenir, tout porte à croire, multipliés, diversifiés, perfectionnés comme ils le sont, que ce rôle sera de premier plan, à travers tous les actes du drame, à commencer par le prologue : l'attaque brusquée.

Si même nous devions nous tromper, il n'en reste pas moins que la revision de la couverture frontière, dans le sens que nous venons d'indiquer, serait de nature à recréer cette confiance ou ce respect que nous avons réussi à inspirer à nos voisins en 1914 et qui reste notre meilleure sauvegarde. Elle rendrait aussi plus efficace cette première résistance dont dépendent la réussite de notre mobilisation et le succès de notre défense.

Colonel LÉDERREY.
